



Rapport moral 2020 des 5 co-président.es

*Jean-Baptiste Benoit, Léa Daloz, Edith Farine, Julia Pinget,
Didier Rolot*

L'APARR est désormais co-présidée. Nous sommes donc cinq personnes à vous présenter avec plaisir et humilité ce rapport moral consacré à l'exercice 2020/2021.

Plaisir car nous avons hérité d'une association dynamique confortée et portée par les mandataires précédent.es.s. Humilité car il a bien fallu nous réinventer.

Une association dynamique n'étant rien sans une équipe d'exception, nous sommes évidemment redevables envers nos salarié.es.s et services civiques.

Nous voulons remercier et saluer la team APARR et nous voulons leur assurer l'entière confiance du CA. Nous restons préoccupé.e-s par le bon fonctionnement du quotidien des salariées, nous veillons à conforter leur enthousiasme et implication sans faille dans le suivi et les attributions de l'APARR.

Durant cette année particulière nous avons du composer et faire des choix.

Face à la crise sanitaire et au confinement, l'APARR a su s'adapter et assurer ses missions : Docs Ici, courts là, rencontres en ligne, ateliers, travail de veille, actions de lobbying, mise en place d'un nouvel événement.

À l'automne dernier, Astrid CHEVALIER, notre chargée de communication a décidé de prendre un nouvel envol professionnel et a quitté ses fonctions. Ce fut pour nous l'occasion de redéfinir les missions de ce poste et de réviser et renégocier conjointement avec le Bureau d'accueil des tournages et le Conseil Régional les modalités de répartition de ce poste partagé avec le BAT. Suite à divers vents contraires et malgré nos efforts, le recrutement d'un.e nouve.lle.au salarié à ce poste n'a pu pour le moment aboutir et est reporté.

Cette année nous avons aussi posé les bases d'un nouvel événement que nous souhaitons annuel : l'APARR'té. Ce sera pour nous tous, le temps d'un week-end prolongé de nous réunir et de nous enrichir de nos diversités. Sa première édition se déroulera en octobre prochain à Autun.

L'APARR poursuit donc ses actions afin de faire rayonner la filière cinéma et audiovisuel dans la région. Pour autant, si nous nous attachons à étendre les thèmes du livre blanc, à dynamiser encore davantage la vie de l'association et à promouvoir des propositions nouvelles, nous souffrons d'un manque de visibilité et d'un manque de moyens de plus en plus prégnant. Nous ne voudrions pas, à l'avenir, être obligés de faire des choix délicats pour maintenir l'ensemble de nos activités.

D'un côté, l'APARR rassemble un enthousiasme et des volontés croissantes de développement. De l'autre côté, nous sommes en butte à une impossibilité d'élargir le champ d'actions ou de répondre aux sollicitations, faute de moyens attribués par les tutelles.

Nous avons essayé de faire évoluer le budget dans des proportions plus que raisonnables, en fonction de nos besoins et de vos attentes. Aujourd'hui, aucune tutelle n'a apporté de réponses suffisantes à nos demandes de financement.

Les faits sont là.

Nous préservons pourtant une continuité de liens et de propositions. Nous sommes évidemment énormément redevables à l'esprit d'initiative et d'adaptation de l'équipe salariée.

Marion, Aurélia, Astrid, Lauriane ont œuvré pour la réussite des ateliers, des programmations et diffusions. La coordination des collèges, le suivi des dossiers, n'ont pas connu de trêve. Ce travail a demandé de grandes capacités d'adaptation que chacune et chacun peut comprendre.

Nous remercions tous les adhérents, qui nous soutiennent de plus en plus et s'investissent dans la vie de l'association.